



En exercice : 58

Présents : 42

Votants : 49

Séance du 28 avril 2025

Le Vingt-huit Avril Deux Mille Vingt-Cinq à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 22 avril 2025, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ
ATHÉE
BALLOTS
BOUCHAMPS LES CRAON
BRAINS SUR LES MARCHES
CHÉRANCÉ
CONGRIER
COSMES
COSSÉ LE VIVIEN

COURBEVILLE
CRAON

CUILLÉ
DENAIZÉ
FONTAINE COUVERTE
GASTINES
LA BOISSIÈRE
LA CHAPELLE CRAONNAISE
LA ROË
LA ROUAUDIÈRE
LA SELLE CRAONNAISE
LAUBRIÈRES
LIVRÉ LA TOUCHE
MÉE
MÉRAL
NIAFLES
POMMERIEUX
QUELAINES ST GAULT
RENAIZÉ
SENONNES
SIMPLÉ
ST AIGNAN S/ROË
ST ERBLON
ST MARTIN DU LIMET
ST MICHEL DE LA ROË
ST POIX
ST QUENTIN LES ANGES
ST SATURNIN DU LIMET

DEROUET Loïc, titulaire

Excusé

Excusé, DALIFARD Alexia, titulaires

GAUBERT Jean-Eudes, titulaire

/

Excusé

TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires

COUËFFÉ Dominique, titulaire

LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien,

MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires

Excusé

DE GUEBRIANT Bertrand, Philippe GUIARD, /, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie,

PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires

HINCELIN Marie-Noëlle, **Excusée**, titulaires

GOHIER Odile, titulaire

/

/

TESSIER Jean-Pierre, titulaire

LECOT Gérard, titulaire

CHADELAUD Gaétan, titulaire

JULIOT Thierry, titulaire

DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires

BRÉHIN Colette, titulaire

CHANCEREL Philippe, titulaire,

/

Excusée, CHAMARET Richard, titulaires

GENDRY Daniel, titulaire

RESTIF Vincent, titulaire

Excusé, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires

GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIIS Norbert, **Excusé**, titulaires

/

/

PENE Loïc, /, titulaires

GAUCHER Olivier, titulaire

Excusé

GILLES Pierrick, titulaire

BEUCHER Clément, titulaire

GUINEHEUX Dominique, titulaire

BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : Pascale GARBE (Méral), Aristide BOURBON (Saint Martin du Limet), Jackie VALLEE (Chérancé), Nadine MARTIN – FERRE (Athée), Maxime CHAUVIN (Ballots), Philippe PELLUAU (Renazé), Laurent LEFEVRE (Quelaines Saint Gault), Géraldine BANNIER (Courbeville), Catherine DESHOMMES (Cuillé), Jackie VALLEE (Chérancé).

Étaient absents :

Vanessa SORIEUX (Brains Sur Les Marches), Benoit HAMARD (Craon), Jérôme BASLE (Fontaine Couverte), Christian BERSON, Alain BAHIER, Béatrice BARBE (Senonnes), Yannick CLAVREUL (Simplé), Vincent GUILLET (Saint Aignan sur Roe).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Aristide BOURBON a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT

Nadine MARTIN-FÉRIÉ donne pouvoir à Marie-Christine DE PONFARCY

Maxime CHAUVIN a donné pouvoir à Alexia DALIFARD

Laurent LEFEVRE a donné pouvoir à Hugues GENDRY

Philippe PELLUAU a donné pouvoir à Hervé TISON

Secrétaire de Séance : Élu M. GAULTIER Patrick, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2025-04/54 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Séance du : 28 avril 2025

OBJET 2025-04/54 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
PACTE TERRITORIAL – OPAH RU – PROJET DE RÈGLEMENT - Annexe

M. GUINEHEUX, Vice-président en charge de l'Aménagement du Territoire, des Politiques Contractuelles et de l'Administration Générale, rappelle que le conseil communautaire du 18 novembre 2024 a validé le projet de Pacte Territorial et d'OPAH RU à mettre en œuvre dans les 5 prochaines années.

L'objectif de ce dispositif est de répondre aux enjeux suivants :

- Lutte contre l'Habitat indigne et très dégradé ;
- Amélioration de la performance énergétique des logements ;
- Adaptation des logements au vieillissement / handicap.

Et se déclinera de la manière suivante :

1) Un Pacte Territorial /PIG France Renov'sur l'ensemble du territoire (ex-OPAH) sur l'ensemble des 37 communes hors périmètre ORT :

Ce Pacte permettra de proposer un dispositif d'incitation des propriétaires occupants et bailleurs, via un subventionnement des travaux par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) mais aussi un accompagnement des propriétaires par une équipe d'animation, dans le montage administratif, technique et financier des dossiers de subvention ;

2) Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat- Renouveau Urbain (OPAH-RU) sur les périmètres ORT de Craon, Cossé-le-Vivien et Renazé : il s'agit dès lors, de renforcer l'action publique sur ces secteurs prioritaires dans une logique de requalification globale avec une participation financière des 3 communes et également un accompagnement des propriétaires par une équipe d'animation, dans le montage administratif, technique et financier des dossiers de subvention ;

A ce dispositif, le Conseil communautaire du 18 novembre a validé la mise en œuvre de 3 primes supplémentaires : prime sortie de vacances, prime primo-accédant et prime monument historique.

La réussite de ces dispositifs est conditionnée par un engagement financier de la Communauté de Communes du Pays de Craon et des communes de Craon, Cossé le Vivien et Renazé aux côtés de l'ANAH et des autres partenaires.

Pour rendre opérationnel ce dispositif, un projet de règlement doit être adopté pour :

- Fixer les conditions de délivrance des aides du volet 3 pour les particuliers,
- Fixer les engagements de la Communauté de communes du Pays de Craon et des communes de Craon, Cossé-le-Vivien et Renazé, les modalités de fonctionnement et préciser la répartition des missions avec les opérateurs.

Ce projet est joint en annexe.

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire du 7 avril 2025,

Vu l'orientation du bureau du 7 avril 2025,

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré :

A l'unanimité (49 VOTANTS)

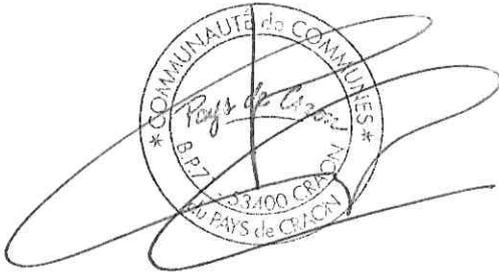
⇒ **VALIDE** le projet de règlement d'intervention du Pacte Territorial et de l'OPAH-RU 2025-2029 joint en annexe.

⇒ **DONNE** pouvoir au Président pour signer toutes les pièces administratives et financières relatives à ce règlement.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 28 avril 2025

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,
Patrick GAULTIER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20250428-2025_04_54-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2025

Publication : 15/05/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

